



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-87078>

Département(s) de publication : **37, 18, 41, 45**

Annonce n° **24-87078**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 23-139271

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 23/07/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SOCIETE D'EQUIPEMENT DE LA TOURAINE, 40 rue James Watt

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 58480162500040

Ville : TOURS

Code postal : 37000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 37, 18, 41, 45

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Accord-cadre mono attributaire à bons de commande pour la réalisation de clôtures et plantations dans le cadre des aménagements des espaces publics de la ZAC FOUR A CHAUX A SORIGNY (37)

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Accord-cadre mono attributaire à bons de commande pour la réalisation de clôtures et plantations dans le cadre des aménagements des espaces publics de la ZAC FOUR A CHAUX à SORIGNY (37)

Critères d'attribution : Selon le règlement de la consultation : · Valeur technique : 35 points · Prix : 65 points Concernant la valeur technique, le critère a été apprécié selon les éléments fournis dans le mémoire technique et décomposé de la manière suivante : Contenu du mémoire technique Points /35 - Mode opératoire 17 - Moyens humains 6 - Moyens matériels 6 - Délais 6

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

L'accord-cadre à bons de commande a été attribué par la SET, sur proposition de la Commission Consultative des Marchés qui s'est tenue le 30 mai 2024 à l'entreprise SVJ PAYSAGE, 10 rue Alfred Nobel à 86100 CHATELLERAULT, sur la base du DQE d'un montant de 167 000,10 euro(s) HT. Etant

rappelé que l'accord-cadre est conclu sans minimum, avec un maximum de 350 000 euro(s) HT, soit 420 000 euro(s) TTC.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/07/2024